

Philippe Leveau

L'Afrique romaine

résistance et identité, histoire et mémoire

Comme tout concept utilisé en histoire, celui de « résistance » appliqué à la romanisation doit être replacé dans le contexte qui en a vu l'application à des périodes anciennes de l'histoire, celui de la décolonisation qui, dans les années 1970, a conduit les nations libérées à se constituer une identité historique nécessairement affranchie des concepts proposés par les savants de l'époque coloniale. Au premier rang de ceux-ci, il faut évidemment placer celui de « colonisation » auquel l'opposent les historiens des nations qui ont conquis leur indépendance et se construisent une histoire. Au XIX^e siècle, la colonisation française dans le Nord de l'Afrique avait trouvé une justification dans un précédent romain idéalisé auquel pouvait être légitimement opposé le double phénomène d'arabisation et d'islamisation qui donna au Maghreb les caractéristiques que remet en question une colonisation européenne qui recherchait une légitimité historique dans la restauration d'une latinité perdue. La « romanisation » du Nord de l'Afrique apparaissait liée à l'appareil conceptuel proposé par des savoirs occidentaux perpétuant un regard extérieur, tandis que l'appel au concept de résistance refaisait des Africains des agents de leur histoire. Inversement, une génération après, en 2005, traitant des processus de romanisation afin de « mettre en valeur les variétés régionales, sociales et chronologiques des manifestations de la civilisation romaine dans les territoires soumis au pouvoir romain » (Inglebert 2005, VI), Hervé Inglebert considère que ce concept est utilisé dans des analyses qui peuvent s'en passer. « La "résistance" apparaît en grande partie comme une illusion contemporaine liée à la décolonisation », déclare-t-il (Inglebert 2005, 424). Lui-même privilégie une approche des questions que ce concept regroupait par d'autres approches et en particulier en travaillant sur la relation entre l'Empire et les identités régionales. Je me propose ici de revenir sur cette question. Car je persiste à croire à l'utilité de ce concept pour répondre aux questions qu'Abdallah Laroui posait en 1970, dans son essai de synthèse sur l'histoire du Maghreb, lorsqu'il caractérisait « la longue période qui commence à la fin du II^e millénaire et se termine au VII^e siècle

de l'ère chrétienne » comme une succession de colonisations par rapport auxquels « le Maghrébin n'est qu'un voyageur intermittent en qui s'expriment tous les dangers d'une terre ingrate » (Laroui 1970, 32-33).

Employé au singulier, « résistance » caractérise le comportement d'un individu qui doit faire face à une quelconque action constituant une forme de pression et d'agression réelle ou ressentie et qui refuse de s'y soumettre. Objet d'une appréciation positive dans la mesure où elle tend à préserver l'intégrité d'un individu ou l'identité d'un groupe social menacé de disparition, la résistance peut être également envisagée de manière négative comme dans le cas de résistance au progrès. Mais, depuis la Seconde Guerre mondiale, à la suite des mouvements de lutte contre les occupations allemande en Europe, japonaise en Orient, puis des luttes de décolonisation, la « résistance » a pris une dimension géopolitique. Elle désigne un mouvement de rébellion civile et militaire contre un régime illégitime ou dictatorial ou contre l'occupation d'un pays par des forces étrangères. Les groupes armés seront qualifiés de résistants dans le cas d'une appréciation positive, de terroristes ou de séparatistes dans celui d'une appréciation négative. Devenu un concept relevant du droit naturel, celui de résistance a été appliqué à des sociétés et des périodes antérieures. Les conditions d'émergence de ce concept rendent compte d'une difficulté spécifique à l'historiographie française. Les résistants algériens ayant été considérés comme des terroristes, le débat suscité par son application à l'Afrique ancienne recoupe par la coupure survenue entre partisans et adversaires de l'Algérie française : les uns ont défendu la thèse de la réussite de la romanisation de l'Afrique du Nord, les autres la remettent en question.

La question de la romanisation

En 2004, Patrick Le Roux a tenté de « redonner une validité historiographique à la romanisation » pour, proposait-il, « retrouver les temps de Rome, c'est-à-dire d'une histoire romaine qui n'exclurait pas plus la capitale que les provinciaux, qui tiendrait surtout compte des lieux et des moments » (Le Roux 2004, 295). Il replaçait ce concept dans la série des outils intellectuels dont le stock se renouvelle régulièrement aux côtés d'« acculturation », d'« intégration culturelle », qui eux-mêmes se sont naguère substitués à des termes tels que « coexistence » ou « fusion » (Le Roux 2004, 301). Le contenu de la romanisation fait l'objet d'un large consensus, ce qui n'exclut pas de progresser dans sa caractérisation. Par romanisation, nous dit-il, on a d'abord compris la reconnaissance par les vaincus des bienfaits de la paix et d'institutions capables de la prolonger et l'adoption d'une culture commune s'exprimant dans un langage qui en Occident était le latin. Il définissait la romanisation non comme l'imposition unilatérale de sa

culture par le vainqueur, mais comme un « processus par lequel une communauté s'engageait dans une phase nouvelle, créative, de son histoire, élaborait un nouveau langage définissant les rapports de pouvoir, les relations sociales, les activités économiques, les identités culturelles collectives et individuelles » (Le Roux 2004, 311). Ce concept lui apparaissait « indispensable, parce que [la romanisation] », écrivait-il, « est la condition de la continuité d'une histoire de la conquête et de l'Empire intégrée dans une structure d'échanges, de dialogues et de refus qui en font la substance. En outre, la romanisation est une des approches nécessaires de l'histoire de Rome comme structure de pouvoir et de gouvernement, comme État et comme société, comme identité multi-culturelle qu'elle éclaire et permet de mieux comprendre ». L'année suivante, l'*Histoire de la Civilisation romaine* dirigée par H. Inglebert se donnait l'objectif identique de la comprendre de l'intérieur en s'attachant à « ses autoreprésentations structurantes et [aux] moyens mis en œuvre pour les développer, les rendre pérennes et les diffuser » (Inglebert 2005, V). La dernière partie est consacrée aux problématiques et aux débats suscités par la romanisation, mais bien entendu vus du point de vue de Rome, alors qu'ici mon objectif est inverse.

Selon P. Le Roux, un changement dans le regard porté sur la romanisation s'était produit à la fin des années 1970, au-delà desquelles les historiens qui ne s'intéressaient plus aux sociétés indigènes au-delà de la conquête changèrent d'attitude. Ils s'interrogèrent sur la réalité de la romanisation des populations soumises au pouvoir de Rome et sur le processus lui-même. Il revenait au livre de M. Benabou sur *La résistance africaine à la romanisation* d'avoir inauguré ce qu'il appelait une « ère du soupçon » à l'égard de cette dernière, en reprenant à son compte une expression utilisée par M. Benabou. En dehors de la province d'Afrique Proconsulaire, celle que Cl. Lepelley qualifie de « vraiment romaine » (Lepelley 1998, 111), la paix n'y avait jamais été établie de façon durable, ce qui l'opposait à d'autres provinces, comme la Gaule Narbonnaise, les provinces ibériques et la Grèce. La question des révoltes avait déjà été traitée en 1970 par Marguerite Rachtel. Mais, sous la plume de M. Benabou, elle prenait un tour particulier. Car il accréditait « non seulement l'idée d'un refus, mais aussi la persistance de faits matériels, sociaux et culturels moins visibles et tout aussi révélateurs du rejet du conquérant et de sa domination » (Le Roux 2004). Rapidement épuisé, son livre est devenu un classique de l'historiographie française sur la question, comme le souligne M. Christol dans la préface qu'il a donnée en 2005 à une réédition survenue à l'occasion de l'inscription de la question au programme de l'agrégation d'histoire (Christol 2005a).

La quatrième de couverture de ce qui fut d'abord une thèse de doctorat soutenue en 1972 nous apprend que la notion de résistance y joue le rôle de concept unificateur pour dépasser « le vieux et vain débat » entre succès et échec de Rome en Afrique. Érigée

en antithèse de celui de romanisation, elle « permet de regrouper en un ensemble cohérent les diverses formes de la réaction africaine à la présence romaine, depuis le soulèvement contre une occupation étrangère jusqu'au refus, total ou partiel, d'une culture importée ». Le plan du livre est commandé par les trois façons de résister envisagées par son auteur : réaction de lutte dirigée contre une occupation étrangère, force de conservation s'opposant à l'innovation et au mouvement, tentative de protéger une part de sa personnalité contre l'influence d'autrui. « La première partie, consacrée aux problèmes militaires, analyse les causes des révoltes indigènes et les raisons de leur relative inefficacité. La seconde partie s'efforce de prendre la mesure exacte de l'héritage africain et de l'apport romain dans les domaines de la religion, de l'organisation sociale et administrative, du langage et de l'onomastique. » Mais, la place accordée aux formes violentes de résistance ne doit pas faire oublier la finesse d'une analyse qui se clôt par l'identification d'un groupe social médian, les « romanisés partiels », intermédiaire essentiel entre l'aristocratie impériale et les paysanneries dont l'analyse de l'onomastique met en évidence l'existence. Exploitant la capacité des processus de la dénomination d'enregistrer l'emboîtement des identités individuelles, l'analyse onomastique du matériel épigraphique permet de constater que si, au début, l'adoption du nom romain traduit une volonté de rupture par rapport au passé barbare, à mesure qu'elle se répand, en liaison étroite avec la citoyenneté romaine, l'onomastique latine « perd peu à peu sa valeur symbolique, et par là même, de son attrait ». Selon un va-et-vient observé dans d'autres provinces de l'Empire romain, l'indigène promis à une carrière municipale peut revenir à l'ancienne onomastique. Ainsi interprété, le processus de romanisation s'inscrit dans un objectif : « permettre à Rome et à ceux qui se placent sous son orbite d'en tirer le meilleur profit » (Benabou 1976, 29).

En 2012, M. Benabou a publié sur le site officiel de l'Ouvroir de Littérature Potentielle qui donne la clé de ce qui a conduit un jeune normalien agrégé de Lettres classiques d'origine judéo-franco-maghrébine à s'intéresser particulièrement à deux Africains, « figures parfaitement antithétiques » dont les noms symbolisent le binôme résistance / romanisation. « L'un, Juba II, fils d'un roi numide vaincu par César et mis sur le trône de Maurétanie par l'empereur Auguste, [lui] donnait l'occasion de faire le portrait de l'intellectuel africain parfaitement assimilé à la culture gréco-romaine, mais qui garde néanmoins un certain lien avec ses origines. L'autre, Tacfarinas, [lui] permettait de faire le portrait d'un chef de tribu berbère qui mena une longue et rude guerre contre l'Empire, ayant su retourner contre Rome les armes et les méthodes acquises dans les rangs romains. » Dans ce texte, intitulé « Entre l'Histoire et l'Ouvroir. Noé arrachant lui-même son manteau », il explique que la position intermédiaire qu'occupait son groupe social d'appartenance lui permettait de voir les deux faces de la société

du Maroc colonial. Compte tenu de choix universitaires, « qui [lui] permettaient d'en voir conjointement les deux faces », l'étude de « la société romano-africaine [l]'attirait précisément parce que, tout comme celle dans laquelle [il] avai[t] grandi, elle s'était trouvée, du fait de son histoire, porteuse de multiplicité ». Cette position lui inspirait une des hypothèses qu'il proposait « pour expliquer le destin singulier de l'Afrique romaine, à savoir l'existence, chez la masse des Africains très inégalement romanisés, d'une "conscience à facettes", capable de faire appel, selon les circonstances, à des systèmes de référence divers. Il [lui] semblait, par exemple, que le mimétisme incontestable qui avait amené les élites indigènes à adopter les modèles culturels romains était analogue à celui qu'[il avait] pu observer dans mon propre entourage : dans l'un et l'autre cas, le groupe imitateur n'entendait nullement annuler sa propre personnalité ».

Histoire inversée et fait colonial

En 1978, Yvon Thébert publia un article dont le titre programmatique constituait une critique explicite du livre de Marcel Benabou : « Romanisation et déromanisation en Afrique ; histoire décolonisée ou histoire inversée ». Il y affirmait son adhésion à une démarche ayant pour objet « d'adapter l'enquête historique à la réalité africaine en faisant sortir de l'ombre des acteurs trop longtemps négligés » et d'en « compenser les lacunes par un renouvellement de l'approche des questions et par un accroissement de notre information en particulier grâce à des prospections archéologiques systématiques » (Thébert 1978, 64). Mais il critiquait ce qu'il considérait comme une lecture inversée de l'histoire. Car, expliquait-il, « en s'intéressant à ces zones délaissées sans remettre en cause la nature de l'originalité dont on les a affublées, on ne modifie pas la vision spatiale ainsi colportée » (Thébert 1978, 68-69). Au centre de cette critique, il plaçait l'utilisation de la notion de « Berbères » qui lui paraissait dans la droite ligne de la politique coloniale française visant à diviser les indigènes pour affermir sa domination. Il rejetait en particulier la problématique de l'acculturation qui occupait une position centrale dans la réflexion de M. Benabou. Pour lui, ce processus menait à l'assimilation d'une culture par une autre, soit à une « déculturation ». Car, comme il devait le redire dix ans plus tard dans un article écrit en collaboration avec Filippo Coarelli sur l'hellénisme numide, lui accorder de l'intérêt « stérilise toute approche de la question. La culture d'un individu est fondamentalement définie par la nature de la formation sociale à laquelle il appartient et par sa place au sein de cette formation sociale. La culture n'est pas le moteur de l'histoire, elle n'est qu'une de ses retombées, et le concept d'acculturation n'est qu'une façon moralisante de poser le problème des mutations sociales » (Coarelli et Thébert 1988).

Fruit des discussions qui suivirent une conférence de F. Coarelli à l'École normale supérieure de Saint-Cloud en novembre 1976, cet article illustre l'intérêt d'une lecture des phénomènes culturels en terme de pouvoir et, s'agissant de l'Afrique, donnait un contenu concret aux critiques formulées contre le thème africaniste de la permanence berbère. Leur point de départ est la contestation de l'interprétation du Medracen et du Tombeau de la Chrétienne en terme de permanence. Le premier qui se trouve au pied de l'Aurès est daté du II^e s. av. J.-C. et sa construction est attribuée aux rois numides successeurs de Massinissa, tandis que le second, proche de la ville littorale de *Tipasa*, daterait plutôt du siècle suivant et est attribué à une autre dynastie africaine. Renommé « Tombeau royal maurétanien », il date du siècle suivant. Confirmant une idée déjà exprimée par S. Gsell, G. Camps les avait replacés dans la continuité d'une architecture funéraire africaine (Camps, 1960, 1961 et 1973) et M. Benabou les avait suivis. Lisant ces réalisations, non en terme de rupture par rapport à une tradition africaine, F. Coarelli et Y. Thébert reprochent à ces auteurs d'avoir lu ces mausolées comme « une version des sépultures africaines traditionnelles altérée par des influences étrangères ». Selon eux, il s'agirait au contraire de créations originales témoignant de l'intégration dans le contexte hellénistique méditerranéen des deux dynasties qui ont unifié « l'essentiel du Maghreb non carthaginois ». Ce type de tombe sur plan circulaire étant inconnu dans le monde carthaginois, leur modèle doit être recherché dans les tombeaux de Mausole et d'Alexandre le Grand. Poursuivant leur démonstration, ils les relient à « des œuvres architecturales souvent considérées comme disparates » et traitent l'ensemble comme un phénomène culturel cohérent : ces « bâtiments érigés dans toute la Méditerranée, de l'époque hellénistique à l'époque impériale » sont les « fruits de la rencontre du pouvoir despotique oriental et de l'art grec ».

Sans doute pour mieux comprendre le positionnement critique d'Y. Thébert par rapport au concept de résistance, faut-il se reporter aux explications qu'en ont données ses anciens collègues et étudiants dans un dossier de la revue *Afrique et Histoire* intitulé « Afriques romaines : impérialisme antique, imaginaire colonial. Relecture et travaux à l'école d'Yvon Thébert ». Ce dossier est présenté comme « l'expression polyphonique » d'une dette intellectuelle à l'égard d'un chercheur dont est louée la contribution à une réflexion diachronique sur l'impérialisme à travers ses fondements culturels. Le débat de 1978 sur la romanisation de l'Afrique y est traité dans deux articles. Le premier, celui de Miriem Sebaï, reprend les critiques adressées à M. Benabou (Sebaï 2003). Le second souligne la convergence entre la lecture de la situation coloniale par Y. Thébert et des courants historiographiques actuels (Dumazy 2003). L'article qui, à mon sens, permet le mieux de comprendre la pensée d'Y. Thébert est celui où Anne-Emmanuelle Veïsse présente le point central de sa pensée, « la question des lectures verticales ou horizontales

du monde méditerranéen antique » et l'applique à l'Égypte ptolémaïque. Les coupures verticales sont, explique-t-elle, « celles qui opposent les peuples, Romains, Grecs, Espagnols, Africains..., chacun d'eux étant défini par des traits culturels immuables ». Les clivages horizontaux sont liés aux « réalités sociales ». Dans ce contexte, compte tenu des moyens dont Rome disposait, son système impérial ne pouvait fonctionner que s'il disposait de l'appui des élites des pays conquis. La réussite de leur association était la condition de la durabilité du système. Au plan spatial, celle-ci explique que « le tracé des frontières ne relève que très secondairement de problèmes militaires. Il est lié à la présence ou à l'absence d'élites intéressées par l'association » (Veisse 2003). Cette interprétation de la romanisation n'est pas fondamentalement différente de ce qu'en donnait Y. Thébert comme je le rappelais plus haut.

Avec le recul, on se rend compte que la raison principale qui motive les critiques d'Y. Thébert réside dans la crainte qu'une trop forte attention portée à une identité africaine qu'il ne contestait pas occulte la dimension sociale des troubles lus comme une résistance nationale alors que, pour lui, il s'agit d'un phénomène de classe (Thébert 1987, 77). Avec le recul, on observe que l'attention portée à cette notion de résistance anticipe l'une des critiques adressées aux *Postcolonial Studies* qui la remplacent par celle de race (2010, 1161). Le reproche de dualisme qu'il adresse à M. Benabou (une vision dualiste opposant Rome à l'Afrique, puis une fois celle-ci conquise en partie ou en totalité, une Afrique romaine à une autre qui refuse la conquête, l'Afrique des plaines à celle des montagnes, celle des villes à celle des campagnes) est essentiellement fondé sur l'idée que le véritable objectif de l'histoire doit être l'étude des formations sociales. C'est que, profondément attaché à une vision marxiste de l'histoire, comme le rappellent ses anciens élèves, l'impérialisme romain lui apparaissait comme un phénomène mondial dont la compréhension ne se satisfaisait ni de la fragmentation du cadre historique du Haut Empire reproché à M. Benabou ni de celle du cadre géographique d'un bloc maghrébin envisagé hors du contexte méditerranéen. En arrière-plan à ce débat, on reconnaîtra dans le contexte français celui qui divisa la classe politique de gauche, en principe anticolonialiste, durant les luttes de libération et justifia l'attitude des partis politiques qui se réclamaient de l'analyse marxiste de la lutte des classes, celle du parti socialiste de Guy Mollet ainsi que les réticences du parti communiste pendant la Guerre d'Algérie. Les amnésies de la France sur les ombres de son passé sont symbolisées par le parcours du Président François Mitterrand qui fut vichyssois-résistant et plus tard en 1954 ministre de la répression en Algérie. Sans doute cette orthodoxie marxiste explique-t-elle l'absence dans le débat de toute allusion aux travaux de Frantz Fanon dont deux livres méritaient une place dans le débat : *Peau noire et masque blanc* et *Les damnés de la Terre* parus l'un en 1952, l'autre en 1961. Le premier des deux décrivait le processus

qui, dans le système colonial qui enferme l'un dans sa blancheur, l'autre dans sa noirceur, aliène la relation entre les Blancs et les Noirs, ces derniers n'ayant pour objectif que de s'élever jusqu'à eux. Le second exaltait la force révolutionnaire des masses rurales dans les luttes de libération nationale et examinait le rôle des « bourgeoisies nationales » acculturées. Mais entre les deux, il y a la guerre d'Algérie et le ralliement de F. Fanon au FLN, qui, selon sa biographe Alice Cherki, est à l'origine de sa marginalisation à partir des années 1970, alors qu'au même moment sa pensée rencontrait un écho considérable auprès des Noirs américains avant de nourrir les *Postcolonial studies* et les *Subaltern studies* dans le monde anglophone.

En 2005, la question de « L'Afrique romaine de l'Atlantique à la Tripolitaine (69-439) » avait été mise au programme du concours de l'agrégation d'histoire sur l'insistance d'Y. Modéran. Dans une bibliographie rédigée par la SOPHAU (Société des Professeurs d'Histoire Ancienne de l'Université) et mise en ligne, les candidats étaient prévenus que « le cadre géographique de la question est une zone où, il y a un demi-siècle, se sont déroulés des conflits générateurs de passions qui ne sont pas toutes apaisées. Certains des travaux qu'on a cités [...] en portent la marque. Mais, si l'homme y est légitimement sensible, l'historien doit obligatoirement être équitable et se garder des anachronismes ». Cette année 2005 est aussi celle où l'article 4 d'une loi mémorielle « portant reconnaissance de la nation et contribution nationale en faveur des Français rapatriés » tenta d'imposer aux enseignants une lecture historique « positive » de la colonisation française dans les programmes scolaires. Sans doute fut-il supprimé l'année suivante. Mais on ne s'étonnera pas que dans ce contexte, sous prétexte de neutralité, la contestation d'un point de vue académique hérité de l'assimilation qui était faite entre les colonisations romaine et française soit considérée comme relevant d'une histoire à thèse privilégiant le point de vue du vaincu. C'est en définitive la même prudence qui consista à qualifier d'« événements », ce qui entre 1954 et 1962 fut bel et bien une guerre de décolonisation. La recommandation de neutralité formulée par l'auteur de la bibliographie traduit une vision conservatrice des supposés acquis de l'histoire. Ici, elle visait manifestement les anachronismes supposés de ceux qui regardaient la face sombre de la romanisation. En témoigne la présentation dont le livre de M. Benabou fait l'objet dans bibliographie de la SOPHAU. Sous le titre « colonisation et romanisation », la « réalité de la romanisation » y faisait l'objet d'une rubrique spécifique. La résistance africaine à la romanisation figurait parmi les ouvrages dont la lecture était conseillée. Mais, de manière significative, ce livre était opposé comme un livre à thèse, « au sens propre du terme » au « mémoire érudit » de P. Romanelli, *Roma e gli Africani*, expliquant « le processus de cette romanisation, qui reposerait sur l'adhésion de la majorité des Libyens ». La même suspicion pèse sur mes travaux. La vision de l'histoire

de l'Afrique romaine manifestement considérée comme objective est celle d'une société où Romains et Indigènes concouraient finalement avec les mêmes chances de réussite ou d'échec, version moderne du célèbre discours prêté par Tacite à Cerialis et prononcé en 70 ap. J.-C. pour rallier les Gaulois révoltés (Tacite, *Histoires*, IV, 74).

Dans les années 1970, j'ai pâti d'avoir dérogé à la convention du discours admiratif de l'œuvre de Rome en Afrique nécessaire à une bonne appréciation par les autorités académiques françaises dans l'étude archéologique de l'aqueduc de Cherchell que J.-L. Paillet et moi-même avons réalisée (Leveau et Paillet 1976). Proposé à *Antiquités Africaines*, le manuscrit avait été écarté par la commission des publications du CNRS, le rapporteur lui reprochant de proposer une vision négative de l'œuvre de Rome en Afrique. Nous nous étions en effet rendus coupables de mettre en évidence les difficultés rencontrées par les ingénieurs chargés de la réalisation de cet aqueduc, les modifications de tracé imposées par le terrain, la mauvaise ou médiocre qualité de certaines maçonneries et diverses probables malfaçons ainsi qu'une forte hétérogénéité dans la construction du canal. De plus, ma recherche sur les campagnes de Caesarea m'avait conduit à suggérer l'existence de conflits d'usage de l'eau portant sur la propriété des sources, opposant les propriétaires des villas aux paysans des agglomérations rurales. L'aqueduc devenait ainsi le symbole de la domination de la ville romaine sur la campagne. L'ouvrage a pu être publié grâce au soutien de Ph. Guillemin qui avait pris en 1971 la sous-direction des Sciences Sociales et Humaines au ministère des Affaires Étrangères. Soucieux de favoriser l'émergence d'un courant de recherches prenant ses distances par rapport à l'assimilation de l'œuvre africaine de Rome à celle de la France, celui-ci nous accorda une subvention aussi généreuse que discrète. Car, pour des raisons politiques, il souhaitait qu'il n'en soit pas fait état et préférait pouvoir ainsi montrer dans les commissions franco-algériennes que les archéologues français n'appartenaient pas tous aux lobbys des rapatriés nostalgiques de l'Algérie française. M. Bouchenaki, alors sous-directeur du Service des Antiquités de l'Algérie, en avait écrit la préface.

Marcel Leglay avait clairement exprimé le point de vue français traditionnel dans sa préface du livre de J.-M. Lassère *Ubique Populus* (Lassère 1977). Se situant dans l'historiographie de l'Afrique romaine, cet ouvrage qui, traitant avec érudition du peuplement de l'Afrique, mettait en avant les notions de coopération et de communauté entre vaincus et vainqueurs, au nom desquels ceux des vaincus qui refusaient la défaite devenaient des bandits et des terroristes. M. Leglay expliquait qu'il « dépoussiérait » la vieille théorie de la réussite de la romanisation en Afrique « sans en dissimuler les zones d'ombre ». Sans doute, comme je l'observais en 1982 dans un compte-rendu de ce livre paru dans les *Annales ESC*, fallait-il compter parmi celles-ci la vaste spoliation agraire au profit des vétérans italiens qui a nourri le courant d'émigration. Il est présenté comme une

chance pour l'Afrique, car il lui aurait apporté des cadres et un appoint à son peuplement. On retrouve ici une vieille idée exprimée une quarantaine d'années plus tôt par J. Carcopino lorsqu'il évoquait la colonisation vétérane en Italie comme « la transfusion d'un sang frais et généreux dans l'organisme de l'agriculture péninsulaire » (Carcopino 1968). Mais, comme l'écrivait R. Martin dans ses *Recherches sur les agronomes latins* : « Il est difficile de prétendre que la dépossession d'agriculteurs expérimentés au profit de soldats et de vétérans, peut-être d'origine rurale, mais ayant perdu le contact des choses de la terre, ait pu constituer un facteur bénéfique pour l'agriculture de la péninsule » (Martin 1971, 282). La génération suivante des épigraphistes a changé son regard sur les « zones d'ombre » de la romanisation. À la préface de M. Leglay, on opposera celle que rédigea Michel Christol en 2005, pour la réédition du livre de M. Benabou à l'occasion de la mise de l'Afrique romaine au programme du concours de l'agrégation d'histoire. Excellent connaisseur des problèmes militaires de l'Afrique, il approuvait le principe de la coupure chronologique du III^e s. que critiquait Y. Thébert au nom d'exigences de continuité. Les années 253-260 correspondant aux règnes de Valérien et de Gallien marquaient, selon lui, non seulement « la rupture des relations pacifiques entre Rome et les indigènes », mais encore « le renversement des rapports de force entre les peuples de l'intérieur africain et le monde provincial » (Christol 2005b, 211). S'il oppose non une résistance, mais des résistances à l'affirmation permanente de l'imperium de Rome, les binômes et dualités montagne / plaine, ville / campagne, indigènes / romains, campagnes hors et sous contrôle de la ville ne l'effraient pas plus qu'ils n'effrayaient M. Benabou (Christol 2005a, 23). Il insiste sur la similitude d'une problématique dont il fait remonter l'énoncé à un article du géographe Oscar McCarthy paru en 1857 et que Christian Courtois illustra un siècle plus tard, celle de l'impossibilité d'assimiler une large partie des Africains du Nord, habitants des montagnes et nomades du désert. La même année, dans un recueil d'articles exploitant la richesse des sources épigraphiques africaines sur l'histoire politique, sociale et militaire de l'Afrique romaine, présentant ses articles sur le problème militaire au milieu du III^e s., M. Christol rappelait les termes dans lesquels J. Carcopino n'hésitait pas à établir une comparaison entre l'Afrique Romaine et le Maghreb du début du XX^e s. sur lequel la France consolidait son emprise coloniale : « de même que dans le Maroc contemporain, des harkas successives se forment et se défont contre nous, les tribus indigènes d'Algérie d'il y a mille huit cents ans ont prononcé contre les Romains une succession d'efforts vigoureux, mais incohérents » (Carcopino 1919, 378 ; Christol 2005, 212).

Cette instrumentalisation de l'histoire continue de sévir, mais cette fois-ci au détriment du « rôle positif » de la colonisation française. Prenant au pied de la lettre le thème de la richesse agricole de l'Afrique romaine et poussant la thématique de l'Afrique, grenier

à blé de Rome, jusqu'à en faire celui de l'Europe entière et l'opposant à la dégradation de l'environnement actuel, Diana K. Davis, une historienne américaine, a écrit sur *Les mythes environnementaux de la colonisation française au Maghreb* un ouvrage qui exploite la relation constitutive entre savoir et pouvoir proposée par M. Foucauld dans *L'Archéologie du Savoir*. Elle s'appuie sur l'utilisation que l'administration forestière française a fait des travaux des savants qui décrivaient le climat méditerranéen et, dans le contexte des connaissances de l'époque, proposaient une théorie, celle du climax comme stade de maturité d'une végétation en équilibre avec le milieu physique. Avant l'intervention humaine, la partie méditerranéenne de l'Algérie aurait été couverte par une forêt où les chênes verts dominaient. S'appuyant sur la valorisation de la période romaine par leurs collègues historiens, ces savants construisirent un discours qu'elle qualifie de « décliniste ». Il aurait donné naissance à un grand récit du changement environnemental qui aurait constitué « une arme aussi efficace que les lois et les rapports de force économiques pour déposséder les indigènes algériens de leurs terres » (Davis 2012). Cet ouvrage qui s'inscrit dans les *Postcolonial studies* rappelle de manière opportune un fait d'histoire des sciences, qui ne concerne pas les seuls milieux scientifiques français, la défiance à l'égard des savoirs vernaculaires. À la même époque, en Europe, celle-ci a inspiré la mise en place d'une législation limitant dans les différents États alpins les usages traditionnels de la montagne. En l'occurrence, le législateur s'appuyait sur la relation de cause à effet que l'on établissait entre une crise de torrencialité et les pratiques traditionnelles de la gestion agropastorale de la montagne. Là encore, on trouve le lobby des forestiers mobilisé par le livre d'un ingénieur, A. Surell, dont les travaux furent à l'origine d'une mobilisation contre le déboisement, dont le succès est aux origines de la RTM (Restauration des Terrains de Montagne). Mais, dans les années 1920-1930, le débat sur les causes de la torrencialité avait été renouvelé par des géographes qui, s'opposant aux forestiers dans ce que l'on a appelé la « controverse alpine » (Bravard, 2006, 26), accordaient une place essentielle à la notion de variabilité climatique.

Déjà dans les années 1950-1960, dans le contexte de la décolonisation, le géographe R. Benchétrit (1955) avait alors établi une relation forte entre la colonisation européenne qui avait refoulé les paysans arabes dans les montagnes et la crise environnementale constatée par les géographes pour le XIX^e s. Le surpeuplement des montagnes qui en était résulté lui apparaît alors comme le facteur déterminant d'une crise érosive. Ainsi se constituait un nouveau modèle qui donne la priorité aux processus d'anthropisation dans le déclenchement de l'érosion. Ce modèle exploitait le concept d'« érosion accélérée » qui a dominé la démarche des géomorphologues de la génération qui, en France, s'était formée à l'école de Pierre Birot. Ainsi, partant de la constatation qu'il existe en Sicile et en Lucanie une basse terrasse attribuée au premier millénaire

avant J.-C., il cherche la cause de la crise morphogénique dont elle témoigne dans une surexploitation des versants de la montagne entraînée par la colonisation grecque. Puis, passant du géosystème au système social, R. Neboit oppose à la colonisation grecque, présumée destructrice des sols, une société romaine évoluant dans le « sens d'une protection des sols, accrue, qui correspond bien au génie de Rome » (Neboit, 1984). Toutes ces études inspirées par les meilleurs sentiments ont en commun d'instrumentaliser l'histoire. S'agissant de la question des effets contradictoires des activités agricoles et de l'exploitation forestière, on préférera se reporter à l'étude de première main que le géographe Djilali Sari avait publiée en 1977 sur l'Ouarsenis. Cette étude qui a précédé son essai sur *La dépossession des fellahs* (1830-1962), s'appuyait sur le témoignage « des officiers de la conquête coloniale, surtout ceux des bureaux Arabes, qui insistent assez souvent sur la richesse forestière de nombreux cantons ainsi que sur l'extension de l'arboriculture fruitière » et invoquant « l'exceptionnelle documentation archéologique de toute la partie occidentale » du massif, il insiste sur « la permanence et la stabilité du peuplement à travers les finages les plus privilégiés de l'Ouarsenis » (Sari 1977, 8). Il s'abstient de reprendre le parallèle entre les colonisations romaine et française et le mythe de l'Afrique nourricière de l'Europe propagé au XIX^e par les propagandistes de la colonisation (Leveau 2007). Cette manière d'écrire l'histoire relève de la même ignorance des réalités archéologiques que dénonçait P.-A. Février à propos de l'hérésie donatiste dans un article qu'il avait intitulé « Toujours le donatisme. À quand l'Afrique ? » (Février 1966).

De la résistance à la construction d'identités géopolitiques

La suite de l'article de P. Le Roux montre la convergence de cette approche de la romanisation avec les travaux qui portèrent sur d'autres secteurs de l'Occident romain : ils portent l'attention sur la construction des identités culturelles provinciales. Ainsi, dans *Becoming Roman*, Greg Woolf explique qu'en Gaule, « on pouvait devenir Romain sous tant de formes variées que le devenir ne signifiait pas être assimilé à un idéal type, mais plutôt acquérir une position dans une structure complexe de traits distinctifs par lesquels s'exprimait le pouvoir romain » (Woolf 1998, 245). Par ailleurs, il insiste sur le fait que les clivages passaient entre Gaulois et non entre Gaulois et Romains. De son côté, N. Terrenato décrit le processus de la romanisation de l'Italie comme une « négociation entre élites ». La capacité des aristocraties locales à s'entendre, à trouver un terrain de compromis et à faire taire par là leurs rivalités séculaires serait à l'origine des éléments de convergence et de l'extension d'une culture commune. Plus nuancée sur ce dernier point dans le cas de la Bretagne, Jane Webster propose un nouveau concept

de métissage, celui de « créolisation » qui rompt avec l'idée d'une influence romaine toujours bien accueillie, que les indigènes y soient réduits à la passivité ou que leur soit accordé un rôle actif – résistance ou course à l'intégration – pour conserver une position de pouvoir, ce que la théorie marxiste qualifie de conscience de classe. La créolisation relève à l'origine du domaine linguistique et définit l'apparition d'un langage mixte issu de deux langues dans le contexte historique de l'Amérique coloniale. Le processus qu'il caractérise était considéré comme extensible au multiculturalisme, créateur de formations sociales mélangées. L'ensemble de ces travaux prend mieux en compte les notions d'identité culturelle et de multiculturalisme venant nuancer la conception de la culture romaine comme force exterminatrice de la mosaïque des cultures régionales.

Dans sa synthèse de 2004, P. Le Roux ne prend pas en compte les travaux de Yves Modéran dont le livre sur *Les Maures et l'Afrique du IV^e au VI^e s.* qui venait de paraître, marque un tournant dans le débat sur la romanisation de l'Afrique. Y. Modéran approuvait dans son principe la démarche de M. Benabou. Mais il affirmait ses réticences à utiliser un concept qui lui semblait trop lié à la problématique de la réussite/échec de Rome et qui par ailleurs selon lui avait perdu de son intérêt, moins à cause des critiques dont il avait fait l'objet que de la diversité des sens qu'on lui donnait. Il retenait donc la coupure du IV^e s. qui marqua le renversement de tendance qui conduisit la romanité africaine à se replier quand un déclin s'amorça dans les territoires correspondant à la province d'*Africa* du Haut Empire. Mais aux concepts antithétiques de romanisation et déromanisation, il préférait le thème plus neutre de « relations » qui, par sa souplesse, lui paraissait « le seul qui soit suffisamment large et souple pour englober la diversité des phénomènes et des époques » qu'il souhaitait appréhender (Modéran 2003, 13).

C'est en effet à partir de ce moment qu'il s'employa à réfléchir sur un concept qui prenait une place essentielle dans la recherche historique, celui d'identité, qui désigne un sentiment d'appartenance et qui, se situant à la frontière de la sociologie et de la psychologie, prend un sens géopolitique. Dans la tradition freudienne, l'identité est une construction faite de contradictions assumées, sources d'inquiétude et de tensions. Dans le cas de l'identité nationale, ce sentiment combine des héritages dont la multiplicité se prête à l'analyse diachronique. Ce concept occupe une place centrale dans les processus d'ethnogenèse. Y. Modéran décelait à l'intérieur du royaume vandale des identités régionales ou provinciales bien marquées ce qui l'amenait à s'interroger sur leur origine à l'époque romaine ou préromaine (Modéran 2008), puis à organiser avec C. Briand-Ponsard un colloque au titre programmatique sur *Provinces et identités provinciales dans l'Afrique romaine* (Modéran 2011). Dans son introduction intitulée « La province, troisième patrie ? », il prenait ses distances par rapport à l'utilisation qu'H. Inglebert faisait du concept d'identité. Contre celui-ci, pour qui l'essentiel était l'appartenance à la cité

et à l'Empire et les identités intermédiaires étaient des spécificités culturelles, il défendait l'hypothèse de l'existence d'identités provinciales qui, apparues à la fin de l'Antiquité, donneraient un sens nouveau à des espaces constitués à l'origine pour répondre aux contraintes militaires et administratives définissant la *provincia* confiée à un magistrat romain (Modéran 2011, 12-14).

L'intérêt de cette démarche était de ramener le débat vers l'identification de faits susceptibles d'en valider l'hypothèse. À une époque où ce concept n'avait pas la dimension qu'il a prise en France depuis la campagne présidentielle de 2007, c'est déjà la voie que suggérait Y. Thébert dans sa contribution au débat occasionné par le livre de M. Benabou : « compenser les lacunes par un renouvellement de l'approche des questions et par un accroissement de notre information en particulier grâce à des prospections archéologiques systématiques » (Thébert 1978). Cette voie, dont l'évidence s'imposait, est celle qui a été suivie dans les chantiers de fouilles par les archéologues maghrébins et étrangers. P.-A. Février n'utilisait pas le terme identité. Mais c'est au même concept que renvoyait le constat de la diversité des paysages urbains, quand, tout en reconnaissant l'appartenance de toutes ces villes à une civilisation que précisément elles aident à définir, il protestait en même temps contre une tendance « qui gomme les originalités ou occulte les spécificités régionales ou les particularités du paysage... » « Comment », écrivait-il, « ne pas être sensible aux différences de paysages urbains lorsqu'on se déplace de Dougga à Djémila, ou de Leptis à Timgad, de *Tiddis* à Volubilis et surtout quand on prend conscience d'espaces aussi divers que peuvent l'être les hautes plaines du Constantinois et de la Kabylie, la Djeffara et le littoral des Syrtes... » (Février 1982, 322.). De son côté, Y. Thébert, se démarquant du discours dominant, dénonçait « un mythe invasioniste » en archéologie urbaine qui n'envisageait l'Afrique que depuis Rome (Thébert et Biger 1990). Dans l'exploration de l'espace rural, c'est celle vers laquelle s'est engagée l'archéologie tunisienne sous l'impulsion de Sadok Ben Baaziz. Ce fut déjà la mienne entre 1967 et 1972. J'ai expliqué comment les résultats obtenus m'avaient conduit à opposer à l'imaginaire de l'invariant de l'opposition plaine / montagne la réalité du fait colonial, pour insister sur un autre invariant qui reposait sur une réalité sociale : le fait colonial, soit une forme de relation entre deux sociétés. Mon objectif était de mettre en évidence les différences historiques différenciant le fait colonial romain de l'actuel. Ainsi, au plan spatial, mes prospections dans l'arrière-pays montagneux de *Caesarea* montraient en effet que, comme dans le cas de la Kroumirie qu'il évoquait, la colonisation française s'est désintéressée des terroirs de montagne alors que ces mêmes régions avaient été mises en valeur par de grandes fermes romaines. Les différences d'extension géographique des deux colonisations ne peuvent être expliquées de manière suffisante par des résistances que la médiocrité de la documentation pour

l'Antiquité ne permettra jamais de comparer. Dans ces montagnes, ce qui a changé, ce sont moins le climat et les sols que l'économie, la société et la technologie.

La consultation des archives de la colonisation montrait que les raisons technologiques ont amené les autorités coloniales à renoncer à des implantations dans des secteurs qui firent l'objet d'une mise en valeur de type domaniale à l'époque romaine. La supériorité de la charrue européenne sur l'araire indigène n'était pas plus manifeste que sur les terroirs de plaine ; c'était précisément le critère utilisé par les officiers français pour distinguer, dans des terres également fertiles, les terres de première classe que l'on pouvait affecter à la colonisation et les terres « de seconde classe » laissées aux indigènes. Dans la région de Cherchell, il en résulta, à l'époque coloniale, la juxtaposition d'un terroir de plaine colonisé et d'un terroir de montagne, celui des Beni Menacer, laissé au mode de culture traditionnel : la séparation de ces deux terroirs était matérialisée par une bande forestière dont le code forestier français avait contribué à chasser les anciens occupants (Leveau 1984, 229). Les données physiques, en haut la montagne, en contrebas la plaine, n'expliquent rien. Exploitant cette thématique dans une note parue l'année précédente dans les *Annales de Géographie* sur « l'opposition de la montagne et de la plaine dans l'historiographie de l'Afrique du Nord antique » (Leveau 1977), j'avais proposé d'y reconnaître par un transfert idéologique l'expression de l'inquiétude de la communauté française d'Algérie devant la pression de la société indigène dont les centres paraissent justement correspondre aux zones montagneuses peu pénétrées par la colonisation française. Il s'agissait de replacer dans le contexte de la tension entre communautés qui devait conduire à l'insurrection de 1954 le thème brillamment exposé par Ch. Courtois qui le présentait comme une explication géographique de la juxtaposition du monde berbère (« l'Afrique oubliée ») et du monde romain (Courtois 1955).

La déromanisation, comme concept méthodologique

C'est dans ce contexte que l'on peut rendre compte de l'émergence du concept de déromanisation. Dans sa préface à la réédition du livre de M. Benabou, M. Christol explique que ce terme est un néologisme repris de la thèse de Christian Courtois, qui, observe-t-il plus bas, en faisait « le prisme nécessaire par lequel devait passer tout éclairage sur les sociétés indigènes de l'Afrique dans les derniers siècles de l'Antiquité » (Christol 2005, 21). M. Benabou en avait une appréhension moins engagée : « Nous nous permettons d'utiliser ce mot pour désigner le processus historique qui a conduit à la disparition de la domination et de la civilisation romaines en Afrique du Nord » (Benabou 1976). Un même refus de la problématique réussite/échec avait conduit Y. Thébert à écrire : « C'est dans cette même optique qu'il faudrait traiter de la déromanisation. Le problème nous

semble d'ailleurs inutilement compliqué par l'utilisation systématique de ce phénomène comme preuve de l'échec de la romanisation en Afrique, comme si l'éternité de l'aspect culturel de la présence romaine pouvait seule garantir sa réalité passée ! Il y a pourtant eu "déromanisation" partout, y compris à Rome, et cela ne souligne en soi ni l'échec ni les lacunes d'une formation sociale, mais sa disparition » (Thébert 1978, 80).

Ce n'est pas dans ce sens que j'ai eu recours au concept de déromanisation, mais dans le sens méthodologique qu'esquissait P. Le Roux. Le reliant à un rejet du « romano-centrisme », il explique que « dans la mesure où les modèles ont été cherchés en dehors du domaine proprement romain, la création de schémas interprétatifs étrangers aux discours dominants sur Rome ne pouvait qu'aboutir à la tentation de se passer de Rome » (Le Roux 2004, 307). Sans nier bien évidemment contre toute évidence l'appartenance du Maghreb à un espace dont la conquête romaine assure l'unité par la force, j'inscrivais ma réflexion en rupture par rapport à la tradition académique dénoncée en 1970 par A. Laroui, qui, privilégiant les facteurs externes, explique l'histoire du Maghreb durant les périodes anciennes par les apports successifs de Carthage et de Rome.

En conclusion d'un article qui faisait le point des recherches sur l'oléiculture romaine en Afrique, j'invoquais dans le domaine archéologique la nouvelle vision des origines et des caractéristiques du phénomène urbain en Afrique du Nord que, dans les années 1980, les chantiers de fouilles de Tunisie et d'Algérie inspirèrent à P.-A. Février (1982) et à Y. Thébert (1986). Poursuivant la critique du mythe « invasionniste » en archéologie urbaine dénoncé par le second, je soulignais l'intérêt d'une démarche « évolutionniste » par rapport à une démarche « diffusionniste ». Au contraire de la première qui privilégie les apports externes, ici, ceux des différentes colonisations, la seconde reporte l'attention sur la restructuration des espaces qu'enclenche l'intégration progressive et inégale des régions dans le système romain, la recherche des facteurs internes suscitant l'émergence des pôles régionaux et générant des différenciations régionales. Une approche évolutionniste porte en effet l'attention sur le développement interne de l'Afrique, sur l'économie régionale plutôt que sur la contribution d'une province à l'économie d'un Empire dont elle tire, bien entendu, profit. Elle déplace le regard vers les régions désormais évaluées pour elles-mêmes et non plus en fonction de leur conformité au modèle romain ou de l'intérêt qu'elles présentent pour le fonctionnement de celui-ci. J'ai eu l'occasion de le montrer à partir de deux exemples inspirés l'un par les recherches que j'avais faites sur l'oléiculture sur les deux rives de la Méditerranée, l'autre par mes travaux sur l'hydraulique urbaine et rurale.

Du fait de la relation établie avec la romanisation, la question de l'oléiculture illustre la démarche méthodologique décrite. Produit du grand commerce dans lequel l'Afrique occupe une place majeure, l'oléiculture est systématiquement associée à la

romanisation au point que l'on avait pu se demander si les deux cartes ne se superposaient pas. Qu'ils se rattachent au courant primitiviste ou moderniste, les historiens de l'économie romaine ont accordé aux échanges commerciaux organisés autour du marché de la ville de Rome et de l'approvisionnement des zones du *limes* une place qui a occulté la diversité réelle de l'oléiculture en Afrique. L'importance incontestable d'une intégration de l'Afrique dans les circuits économiques méditerranéens leur fait oublier celle du marché urbain intérieur. Des études microrégionales en ont relativisé l'extension et surtout ont montré qu'elle a été sensiblement surévaluée du fait de la méconnaissance des diversités locales et régionales et de l'attention (légitime) que la recherche a portée à l'exportation de ce produit (Leveau 2005 et 2011).

Une réflexion de même type peut être appliquée à la relation entre la romanisation et les techniques hydrauliques (Leveau 2009). Bien évidemment, si l'on regarde du côté de l'équipement hydraulique des villes, la documentation épigraphique témoigne de l'apport des techniciens en majorité des militaires, qui, envoyés par Rome, construisirent les grands aqueducs urbains. Pour autant, on ne négligera pas cette autre réalité moins évidente dont témoigne dans les campagnes des pratiques de contrôle de l'eau héritées de savoirs dont l'origine remonte au Néolithique. Leur caractère local n'exclut pas une sophistication dont l'inscription de *Lamasba* donne un exemple célèbre. Ces équipements ruraux qui relèvent de savoirs vernaculaires témoignent de la longue histoire de l'adaptation des sociétés africaines au processus d'aridification de la zone saharienne depuis l'optimum climatique. Dans les secteurs du désert, l'agriculture a été permise par une technique que les archéologues britanniques ont appelée *flood water farming*, dont le principe consiste à contraindre les eaux de crues à s'enfoncer dans les alluvions pour nourrir une nappe phréatique. Mais le désert lui-même mérite d'être reconnu comme une zone d'innovation dans le domaine des techniques hydrauliques. Plusieurs années pouvant se passer sans la moindre averse, les oasis sahariennes doivent leur existence au réseau des galeries drainantes qui, creusées à partir de puits échelonnés, mobilisent les eaux de nappes souterraines constituées pendant les périodes pluviales, quand la mousson pénètre au Sahara jusqu'aux environs de 30° de latitude. L'exploitation des seules sources littéraires arabes a conduit à supposer que ces techniques ont été introduites dans ces oasis sahariennes seulement au XI^e s. Cependant, il est difficilement admissible que des sociétés qui, dès l'âge du Bronze, maîtrisaient la recherche des métaux et creusaient des carrières, n'aient pas utilisé leurs connaissances dans la recherche de l'eau. Des aménagements de ce type assurèrent la prospérité du royaume garamante qui a connu au Fezzan une expansion remarquable du V^e s. av. J.-C. à l'époque romaine (Wilson 2006). L'agriculture irriguée pratiquée dans les oasis et le contrôle du commerce entre

les deux rives du Sahara ont donné naissance à une structure politique qui mérite d'être qualifiée d'« État » (Mattingly 2001). Ce sont ces techniques qui auraient permis la fameuse expansion agricole de l'époque romaine (Leveau 2009 a et b ; Leveau, à paraître). C'est encore une raison de plus d'inviter les historiens à regarder l'histoire du Nord du continent africain autant depuis ses marges méridionales prédésertiques et désertiques que depuis la Méditerranée.

D'une historiographie à l'autre

L'historiographie du concept de résistance appliqué à l'Antiquité romaine montre que de 1962 à 2012, son évolution est en prise directe avec les préoccupations du temps : la manière dont les historiens français ont vécu la décolonisation et la situation postcoloniale, puis celle dont les historiens maghrébins construisent un récit national. À l'origine, il y avait le fait que constataient Ph. Lucas et J.-C. Vatin : « La résurrection d'une culture latine venait à propos renouer, par-delà "les siècles obscurs de l'Islam" avec les conquérants romains, promus colonisateurs exemplaires. Relever les plans des monuments antiques, relancer l'épigraphie latine, ouvrir des campagnes de fouilles, c'était rendre l'Afrique du Nord à sa latinité d'origine » (Lucas et Vatin 1975, 39). Au lendemain de l'indépendance de l'Algérie, regarder le processus de romanisation du point de vue des Africains conquis et identifier les résistances qu'ils avaient opposés était une manière de décoloniser l'histoire. Quarante ans plus tard, Y. Modéran, sans s'y opposer, a proposé d'abandonner un concept qui aurait présenté les deux inconvénients antithétiques d'être trop large, donc d'être d'une utilité contestable et de privilégier « une hypothèse de travail unique » (Modéran 2011, 21). De fait, l'identification d'identités régionales et provinciales facteurs d'une ethnogénèse répond aux préoccupations d'une période confrontée à la mondialisation. Mais les deux concepts de résistance et d'identité sont des outils de la compréhension historique qui fonctionnent en binôme. Il ne manque pas d'exemples où la résistance à une domination injuste crée chez des dominés qui appartiennent à des ethnies et même des groupes linguistiques différents un sentiment d'appartenance commune qui peut déboucher sur la formation d'un esprit national. C'est même à ce titre que le concept de résistance peut être invoqué comme constitutif de la nation algérienne. Je suis persuadé que si Modéran avait été là pour répondre à cette objection, il aurait admis que la résistance au pouvoir central avait constitué un facteur d'émergence d'entités provinciales, en Afrique comme ailleurs.

La grande crainte des historiens français est que la constitution d'histoires nationales plaque sur la période romaine un récit nationaliste, facteur d'anachronisme. Mais,

depuis L. Febvre qui en faisait le péché capital de l'historien, de bons auteurs ont fait de l'anachronisme assumé un usage innovant, à commencer par le courant des chercheurs qui, se rattachant à l'anthropologie historique de la Grèce ancienne, insistent « sur la valeur heuristique du présent dans la lecture et la compréhension du passé, sur l'appartenance de la pratique historique au paradigme de la traduction » (Dosse 2010). Par opposition à l'historiographie traditionnelle, celle que l'on peut qualifier de post-moderne intègre l'usage public de l'histoire et l'influence de l'inscription des historiens professionnels dans le temps présent et sur la construction du passé. Elle fait une place à l'anachronisme, équivalent de l'actualisme en géographie, que constitue l'application à l'Antiquité de schémas élaborés à partir de l'actuel. De ce fait, l'historien est contraint de se situer par rapport à la construction mémorielle d'une identité, dont les choix ne sont jamais satisfaisants pour lui. Ainsi, si les manuels de l'enseignement primaire ont autrefois appris aux enfants de France et de son Empire que les Gaulois étaient leurs ancêtres, ce n'est pas parce que la science historique le justifiait, mais parce que, dans le projet républicain des années 1870-1880, il n'était pas envisageable de faire débiter une histoire nationale avec le sacre de Clovis à Reims. L'enseignement de l'histoire participait à la lutte contre les deux périls qui menaçaient la jeune République, la restauration de la Monarchie et le cléricalisme. De même, le débat sur l'Afrique romaine doit être vu à la lumière de l'historiographie du phénomène colonial en général. En soulignant des parallélismes entre les entreprises coloniales antique et moderne qui ne se limitent pas à la violence physique et à la conquête militaire, l'éditorial du dossier de la revue *Afrique et Histoire* consacré à l'œuvre d'Y. Thébert ouvrait une voie (Potin et Fauvelle-Aymar 2005).

Sans doute serait-il préférable de tourner la page des polémiques entre deux histoires colonialiste et nationaliste de l'Afrique romaine comme le souhaitent en France des historiens et des archéologues qui n'ont pas connu l'Algérie française. Mais, on n'efface pas aussi facilement les séquelles de l'instrumentalisation de l'histoire par la glorification du passé colonial comme l'a démontré en 2005, la tentative d'imposer par voie législative l'enseignement des bienfaits de la colonisation française. Sans doute, la réaction de l'opinion publique a-t-elle contraint le législateur à supprimer l'article 4 de la loi du 23 février 2005, mais la tentation d'une construction mémorielle de l'histoire de France gommant ses responsabilités historiques n'en est pas moins présente. Aussi, l'ouvrage de l'historienne américaine de l'environnement D.-K. Davis apporte-t-il un regard salutaire sur une construction historiographique, quand elle se fait l'écho du rôle qu'auraient joué les savoirs élaborés par les savants français dans le processus de dépossession de la paysannerie algérienne. À l'image de celui que Robert O. Paxton porta sur la France de Vichy, ce regard peut renforcer la position de ceux qui

dénoncent l'instrumentalisation de la période romaine par la colonisation et le poids qu'elle exerce sur son historiographie. Mais, pour l'heure, il faut souligner la timidité de la recherche française.

Mais ma préférence va à la déromanisation entendue au sens méthodologique comme une réponse au souhait formulé par A. Laroui à la fin des années 1960. Écrire une histoire qui rende leur autonomie aux espaces qui ont été marqués par la civilisation romaine s'inscrit dans le courant de la pensée postcoloniale : provincialiser l'histoire des provinces de l'Empire n'est que l'équivalent de la provincialisation de l'Europe dans le contexte de la mondialisation (Chakrabarty 2009). J'en illustre l'effet par une relecture des origines de la Maurétanie appuyée sur de nouveaux faits qui démontrent l'étroitesse des relations entre un royaume maure allant de la Numidie à l'Atlantique et le foyer alexandrin de l'hellénisme. Le premier insistait sur l'héritage numide et sa relation avec l'hellénisme. C'était le titre de l'article posthume de Y. Thébert paru dans le dossier d'*Afrique et Histoire*. Trois décennies après la publication de mon travail sur une ville que je présentais alors comme une vitrine de la romanité en Maurétanie (Leveau 1984), s'ouvre la possibilité d'en relire les origines dans le sens qu'il proposait. L'identification d'un palais secondaire élevé par le couple royal formé par ce roi africain et l'Égyptienne Cléopâtre Séléne et surtout sa position sur un éperon en contrebas de la porte sud de l'enceinte de cette ville obligent à corriger la relation culturelle supposée de la Maurétanie à Rome. Ce bâtiment et les jardins irrigués qui l'entouraient constituent un jalon dans la diffusion vers l'Occident de modèles architecturaux élaborés dans le monde hellénistique alors qu'aucun ensemble comparable n'existait encore à Rome (Leveau sous presse). Par sa présence et sa localisation, il confirme l'importance du projet urbanistique mis en oeuvre dans le royaume de Maurétanie restauré par Auguste au bénéfice du fils de Juba I^{er} et l'étroitesse des relations qu'il entretenait avec l'Égypte lagide. Il éclaire la signification d'une enceinte urbaine dont l'ampleur était disproportionnée par rapport à la surface qui paraissait effectivement occupée. Désormais *Caesarea* n'apparaît pas seulement une ville romaine. Celle que fondent Juba II et Cléopâtre Séléne s'inscrit dans la continuité de l'hellénisme alexandrin comme le dernier avatar des tentatives de la construction d'une Méditerranée lagide allant jusqu'à l'Atlantique.

Bibliographie

- Benabou M., *La résistance africaine à la romanisation*, Paris, Maspéro, 1976.
- Benabou M., Juba II, ou l'africanité vassale de Rome, *Les Africains*, IX, éd. Jeune Afrique, 1978, p. 143-165.
- Benabou M., Tacfarinas, insurgé berbère contre Rome, *Les Africains*, VII, éd. Jeune Afrique, 1977, p. 293-313.
- Benabou M., Les Romains ont-ils conquis l'Afrique ?, *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, 33^e année, N. 1, 1978, p. 83-88.
- Benabou M., Entre l'Histoire et l'Ouvroir, Noé arrachant lui-même son manteau OuLiPo – documents / « Entre l'Histoire et l'Ouvroir ».
- Benchétrit M., Le problème de l'érosion des sols en montagne et le cas du Tell algérien, *Revue de Géographie Alpine*, 1955, 43, p. 605-640.
- Bravard J.-P., Le paléoenvironnement, le géographe et la complexité, in : Allée P. et Lespez L. (dir.), *L'Érosion entre Société, Climat et Paléoenvironnement*, Presses Universitaires Blaise Pascal, Clermont-Ferrand, 2006, p. 25-34.
- Camps G., *Aux origines de la Berbérie. Monuments et rites funéraires protohistoriques*, Paris, 1961.
- Camps G., Massinissa ou les débuts de l'histoire, *Libyca*, 8, 1960, p. 1-320
- Camps G., Nouvelles observations sur l'architecture et l'âge du Medracen, mausolée royal de Numidie, CRAI, 1973, p. 470-516.
- Carcopino J., L'insurrection de 253 d'après une inscription de Miliana récemment découverte, *Revue Africaine*, 1919, p. 369-383.
- Carcopino J., *Jules César*, Paris, PUF [1935], 5^e éd. 1968.
- Chakrabarty D., *Provincialiser l'Europe. La pensée postcoloniale et la différence historique*, Amsterdam, 2009.
- Cherki A., *Frantz Fanon. Portrait*, Paris, Le Seuil, 2000.
- Coarelli F., Thébert Y., *Architecture funéraire et pouvoir : réflexions sur l'hellénisme numide, Mélanges de l'École française de Rome. Antiquité*, 100, 2, 1988, p. 761-818.
- Christol M., Préface, in : Benabou M., *La résistance africaine à la romanisation*, Paris, rééd. 2005, p. 1-10.
- Christol M., Les provinces d'Afrique du Nord au milieu du III^e s. : le problème militaire, *Regards sur l'Afrique romaine*, Paris, Errance, 2005, p. 211-212.
- Courtois Ch., *Les Vandales et l'Afrique*, Paris, 1955.
- Davis D. K., *Les mythes environnementaux de la colonisation française au Maghreb* (traduit de l'anglais par Grégory Quenet), Paris, Champ Vallon, 2012.
- Dosse F., Anachronisme, in : Delacroix C., Dosse F., Garcia P., Offenstadt N., *Historiographies, II, Concepts et débats*, Gallimard 2010, p. 664-671.
- Dumasy Fr., L'impérialisme, un débat manqué de l'histoire contemporaine française ? Pour une relecture des travaux d'Yvon Thébert dans la perspective de la colonisation, *Afrique et histoire* n° 3, 2005, 57-69.

- Février P.-A., Toujours le Donatisme. À quand l'Afrique, *Revista di Storia e Letteratura religiosa* 2, 1966, p. 228-240, *La Méditerranée de Paul-Albert Février*, Rome-Aix-en-Provence, 1996, 699-711.
- Février P.-A., Urbanisation et urbanisme de l'Afrique romaine, in : Temporini H., *Aufstieg und Niedergang der römischen Welt, Principat*, 10, 2, Berlin, De Gruyter, 1982, p. 321-397.
- Laroui A. *L'histoire du Maghreb. Un essai de synthèse*, Paris, François Maspéro, 1970.
- Inglebert H., *Histoire de la civilisation romaine*, Paris, PUF, 2005.
- Lassère J.-M., « Ubique Populus ». *Peuplement et mouvements de population dans l'Afrique romaine, de la chute de Carthage à la fin de la dynastie des Sévères (146 a.c. – 235 p.C.)*, Paris, Éditions du CNRS, 1977.
- Le Roux P., La romanisation en question, *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 2004/2,
- 59^e année, p. 287-311.
- Leveau Ph., L'opposition de la montagne et de la plaine dans l'historiographie de l'Afrique du Nord antique, *Annales de Géographie*, 1977, p. 201-206.
- Leveau Ph., La situation coloniale de l'Afrique romaine, *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*. 33^e année, N. 1, 1978. p. 89-92.
- Leveau Ph., À propos de l'huile et du vin en Afrique romaine ou pourquoi « déromaniser », l'archéologie des campagnes d'Afrique, *Pallas*, 68, 2005, p. 77-89.
- Leveau Ph., Archéologie et géoarchéologie d'une période historique dans les Alpes : les paradigmes épistémologiques de la romanisation, *Géomorphologie : relief, processus, environnement*, 2007, 1, p. 47-60.
- Leveau Ph., Les conditions environnementales dans le Nord de l'Afrique à l'époque romaine. Contribution historiographique à l'histoire du climat et des relations homme/milieu. In : Hermon E., *Sociétés et climats dans l'Empire romain. Pour une perspective historique et systémique de la gestion des ressources en eau dans l'Empire romain*, Editoriale Scientifica, Naples, 2009, p. 309-348.
- Leveau Ph., Transferts de technologie hydraulique dans l'Afrique romaine, in : Ben Hassen M., *Eau et peuplement au Maghreb durant l'Antiquité et le Moyen Âge*, Faculté des Sciences humaines et sociales de Tunis, 2009, p. 117-141.
- Leveau Ph., L'oléiculture en Afrique romaine. Une nécessaire réévaluation, in : *L'olivier en Méditerranée entre histoire et patrimoine*. Université de la Manouba. Faculté des Lettres, des Arts et des Humanités, Laboratoire Régions et Ressources Patrimoniales de Tunisie, Tunis, 2011, p. 57-86.
- Leveau Ph. à paraître (2013) *Qanâts, hyponomoi, cuniculi et specus*. Une contribution à l'histoire des techniques hydrauliques, in : Ph. Fleury, C. Jacquemard et S. Madeleine, *La technologie gréco-romaine entre restitution et reconstitution. Lire entre les lignes, mettre entre les mains* (Colloque 10-12 mars 2010 Maison de la Recherche en Sciences Humaines de Caen), Presses Universitaires de Caen, Collection Symposia.
- Leveau Ph., D'Alexandrie d'Égypte à Caesarea de Maurétanie : transfert de technologie hydraulique et diffusion d'un nouveau modèle urbain, in : Guédon S., dir., *Entre Afrique et Égypte : relations et échanges entre les espaces au sud de la Méditerranée à l'époque romaine*, sous presse.
- Leveau Ph. et Paillet J.-L., *L'alimentation en eau de Caesarea de Maurétanie et l'aqueduc de Cherchel*, Paris, Éd. L'Harmattan, 1976.
- Lucas Ph. et Vatin J.-C., *L'Algérie des anthropologues*, Paris, 1975.

- Martin R., *Recherches sur les agronomes latins*, Paris, 1971.
- Mattingly D.-J., Nouveaux aperçus sur les Garamantes : un État saharien ?, *Antiquités Africaines*, 37, 2001, p. 45-61.
- McCarthy O., *Algeria Romana : recherches sur l'occupation et la colonisation romaines en Algérie*, *Société historique algérienne*, 1857.
- Modéran Y., *Les Maures et l'Afrique romaine*, IV^e-VII^e s., éd. Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome, Rome, 2003.
- Modéran Y., « Des Maures aux Berbères : identité et ethnicité indigènes en Afrique », in : Bauduin P., Gazeau V., Modéran Y. (dir.), *Identité et ethnicité : concepts, débats historiographiques, exemples (V^e-XII^e siècles)*, Actes de la table ronde internationale de Caen, 15-16 octobre 2004, Publications du CRAHM, Caen, 2008, p. 91-134.
- Neboit-Guillot, R., Érosion des sols et colonisation grecque en Sicile et en Grande-Grèce, *Bulletin de l'Association des Géographes français*, 476, 1984, p. 5-13.
- Potin Y. et Fauvelle-Aymar F.-X., *Afriques romaines : impérialisme antique, imaginaire colonial*, *Afrique et Histoire*, 2005, 3, p. 9-12.
- Rachet M., *Rome et les Berbères : un problème militaire d'Auguste à Dioclétien*, Bruxelles, Latomus, 1970.
- Saada E., Passé colonial, in : Delacroix C., Dosse F., Garcia P., Offenstadt N., *Historiographie II, Concept et débats*, Gallimard, 2010, 1150-1161.
- Sari D., *L'Homme et l'érosion dans l'Ouarsenis (Algérie)*, Alger, SNED, 1977.
- Sari D., *La dépossession des fellahs : 1830-1962*, Alger, ENAL, 1987.
- Sebaï M., La romanisation en Afrique, retour sur un débat. La résistance africaine : une approche libératrice ?, *Afrique et histoire* n° 3, 2005, p. 39-56.
- Thébert Y., Permanence et mutations des espaces urbains dans les villes d'Afrique du Nord orientale : de la cité antique à la cité médiévale, *Cahiers de Tunisie*, 1986, n° 137-13, t. 34-196, p. 31-46.
- Thébert Y., Royaumes numides et hellénisme, *Afrique et Histoire* n° 3, 2005, p. 29-37.
- Thébert Y., Romanisation et déromanisation en Afrique : histoire décolonisée ou histoire inversée ?, in : *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, 33^e année, N. 1, 1978, p. 64-82.
- Thébert Y. et Biget J.-L., L'Afrique après la disparition de la cité classique : cohérences et ruptures dans l'histoire maghrébine, in : *L'Afrique dans l'Occident romain (I^{er} siècle av. J.-C. – IV^e siècle ap. J.-C.)*, Paris – Rome, 1990, p. 575-602.
- Veisse A.-E., L'œuvre d'Yvon Thébert et son apport à la compréhension des sociétés anciennes : le cas de l'Égypte ptolémaïque, *Afrique et Histoire*, 2005, 3, p. 87-96.
- Wilson A.-I., The spread of foggara-based irrigation in the ancient Sahara, in : Mattingly D.-J., McLaren S., Savage E., al-Fasatwi Y. and Gadgood K. (eds), *Natural Resources and Cultural Heritage of the Libyan Desert*, London, 2006, p. 205-216.
- Woolf G., *Becoming roman : the origins of provincial civilization in Gaul*, Cambridge, Cambridge University Press, 1998.

MINISTÈRE DE LA CULTURE
CENTRE NATIONAL DE RECHERCHE EN ARCHÉOLOGIE

L'affirmation de l'identité dans l'Algérie antique et médiévale

COMBATS & RÉSISTANCES

Textes réunis et coordonnés par
SABAH FERDI

Alger - CNRA - 2014

